

Les « + » du stationnement à Limoges

DES PÉRIODES DE GRATUITÉ QUEL QUE SOIT L'ENDROIT OÙ VOUS STATIONNEZ

- 30 min gratuites tous les jours sur voirie et dans les parkings
- 2 heures gratuites les samedis dans les parkings Jourdan, Hôtel de ville, Churchill

UN FORFAIT SOIRÉE À 1,10€ DANS LES PARKINGS SOUTERRAINS (DE 20 H À 1 H)

DES TARIFS ADAPTÉS À CHACUN (voir p. 4)

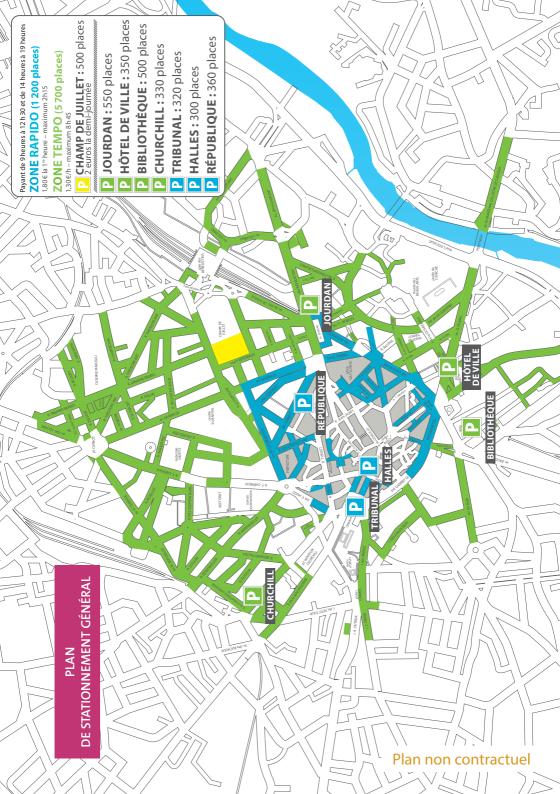
- Tarifs spécifiques pour les professionnels mobiles (professionnels de santé et d'aide à domicile, artisans)
- Abonnement résidents
- Abonnement mensuel pour stationner dans la zone Tempo

DES SOLUTIONS CONNECTÉES ET 100% DÉMATÉRIALISÉES

Payez votre stationnement avec votre mobile grâce aux applications EasyPark et PayByPhone.

À L'HORODATEUR

- Payez votre stationnement en CB sans contact
- Saisissez simplement votre plaque d'immatriculation et n'imprimez plus votre ticket (chaque année, les tickets imprimés à Limoges représentent l'équivalent de la surface de 2 terrains de football).



Stationner en centre-ville

LES PRINCIPAUX TARIFS

Deux zones de stationnement à Limoges

LA ZONE RAPIDO: stationnement limité à 2h15 LA ZONE TEMPO: stationnement limité à 8h45

	30 min	1 h 00	2 h 00	3 h 00	Au-delà de 3 h 00	À la journée
RAPIDO						
Voirie	Gratuit	1,80€	4€			
Parkings *1 souterrains	Gratuit	1,80€	3,50€	5,20€	+0.30€ le quart d'heure supplémentaire	13,70€
ТЕМРО						
Voirie	Gratuit	1,30€	2,60 €	3,90 €	+1 € l'heure supplémentaire	9,40 €
Parkings *2 souterrains	Gratuit	1,40€	2,70€	4€	+0,20€ le quart d'heure supplémentaire	8,80€
Parking Churchill	Gratuit	1,20€	2,10€	2,90€	+0,20€ le quart d'heure supplémentaire	6,30€
Esplanade du Champ-de-Juillet 2 € la demi-journée						

^{*1} Parkings Tribunal, Halles, République

SE GARER GRATUITEMENT

Le stationnement est gratuit entre 12 h 30 et 14 heures et de 19 heures à 9 heures sur l'ensemble des zones ainsi que les dimanches et jours fériés.

Tous les jours sur voirie

<u>Pour une course brève de moins de 30 minutes</u>, le stationnement est gratuit. Ces 30 minutes gratuites sont élargies à 1 heure dans toute la zone Tempo les samedis.

Le samedi, dans les parkings

Les deux premières heures de stationnement sont gratuites dans les parkings Jourdan, Hôtel de ville et Churchill.

^{*2} Parkings Jourdan, Hôtel de ville, Bibliothèque

LE STATIONNEMENT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

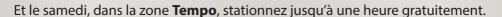


Pour les titulaires de la carte européenne de stationnement, l'intégralité des places sur voirie est gratuite dans la limite de 24 h consécutives de stationnement. Une carte répertoriant près de 1 050 places réservées est disponible sur **limoges.fr**

VOUS SORTEZ À LIMOGES *La solution mobilité*

Une course brève en centre-ville

Stationnez gratuitement au plus près de votre destination. Stationnement gratuit pour moins de 30 min. Pour cela, rentrez votre plaque d'immatriculation sur l'horodateur.





Bon plan : dans l'ensemble des parkings, le stationnement inférieur à 30 min est gratuit.

Quelques heures en ville

Une envie de shopping, un café entre amis... Pour votre voiture, il y a toujours de la place dans les parkings souterrains et sur le Champ-de-Juillet.



Bon plan : le samedi, les 2 premières heures sont gratuites dans les parkings Jourdan, Hôtel de ville et Churchill.

• Une soirée en ville

Vous voulez passer une soirée tranquille en ville ? Ne cherchez plus :

vous pouvez stationner votre véhicule pour 1,10 € (de 20 heures à 1 heure) dans tous les parkings souterrains. Le parking Churchill est gratuit à partir de 19 heures.



Comment payer?

LES HORODATEURS: MODE D'EMPLOI



Bien lire les instructions affichées à l'écran et vous laisser guider. En cas de panne, merci de vous diriger vers l'horodateur le plus proche

SAISIE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION OBLIGATOIRE

Chaque paiement par pièces ou par carte doit s'accompagner de la saisie de la plaque d'immatriculation du véhicule sur l'horodateur.

sans les tirets et ne pas saisir le numéro de département --> Plaques nouveau format : se limiter aux sept caractères



--> Plaques ancien format saisir la totalité des caractères



Puisque votre session de stationnement est enregistrée informatiquement, il n'est plus nécessaire d'imprimer le ticket du stationnement et de l'apposer sur le tableau de bord de votre voiture. L'agent chargé du contrôle peut vérifier la validité de votre stationnement à partir de votre numéro d'immatriculation.

POUR DAVANTAGE DE FACILITÉ, PAYER AVEC VOTRE SMARTPHONE!



Les avantages du smartphone :

- vous ne payez que la durée réellement consommée (si par exemple, vous prenez 2h de stationnement et que vous repartez avant, vous pouvez stopper votre session de stationnement, contrairement à un horodateur)
- vous pouvez prolonger votre stationnement à distance sans avoir à revenir à votre véhicule (si votre RDV dure plus longtemps que prévu, ...)

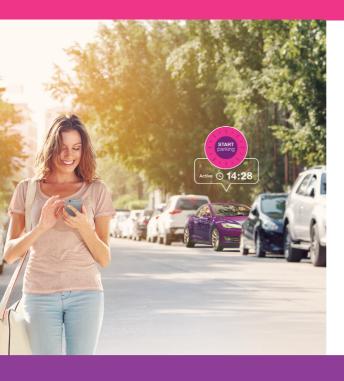
2 applications disponibles, téléchargeables gratuitement depuis les plateformes officielles (Google Play ou Apple Store) Google Play :

Easypark : frais de service par transaction de 15 % du prix du stationnement, avec un minimum de 0,15 € par transaction, à l'exception des transactions à 0 € qui restent gratuites

Paybyphone: pas de frais de service pour l'usager

PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT PAR MOBILE







Géolocalisez-vous ou entrez le code zone

Choisissez la durée et démarrez votre stationnement

À la fin de votre stationnement, retrouvez votre reçu sur l'appli

Téléchargez gratuitement l'application EasyPark depuis l'App Store ou Google Play





DISPONIBLE DANS + DE 3200 VILLES D'EUROPE BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Visitez notre site www.easypark.fr ou appelez le 09 77 55 99 99





L'appli du stationnement

Paiement facile et rapide par mobile



Payez à distance en quelques secondes



Alertes pour éviter les amendes



Finis les tracas à l'horodateur



Prolongez ou stoppez la durée de votre stationnement



Vous êtes une entreprise?

Simplifiez la gestion de vos frais de stationnement avec PayByPhone Business.



Téléchargez l'appli gratuite





plus d'infos sur paybyphone.fr, suivez-nous sur **f X o to**











Des tarifs et abonnements sur mesure

VOUS HABITEZ LE CENTRE-VILLE

La solution personnalisée

Pour les habitants du centre-ville, la Ville de Limoges a prévu un tarif préférentiel sur voirie

Le forfait résident vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel dans votre zone de résidence. À vous de trouver votre place ! Forfait mensuel 16 €. Le stationnement de votre véhicule sur voirie est limité à 24 heures consécutives (y compris dans les zones gratuites).

Comment bénéficier du tarif résident ?

Il vous suffit de vous rendre à l'accueil des espaces publics (situé à l'hôtel de ville, 1 square Jacques-Chirac) muni des pièces suivantes :

- la carte grise du ou des véhicules concernés (maximum 2 par foyer),
- · Le contrat de bail ou le titre de propriété du logement,
- l'original du justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, de téléphone...).

La validité de votre abonnement est de 1 an

Pensez à le renouveler à l'issue de cette période en représentant un justificatif de domicile de moins de trois mois (accueil des espaces publics - mairie de Limoges ou par mail à l'adresse suivante : dep.accueil@limoges.fr).

Conditions

Votre domicile doit se situer dans la zone rapido ou l'un des trois secteurs de la zone Tempo (voir la délimitation des secteurs p. 14/15).

Comment stationner au quotidien ?

Une fois enregistré, vous pouvez prendre votre ticket d'abonnement mensuel directement sur l'horodateur en saisissant votre plaque d'immatriculation.

Exemples

- Vous résidez dans le secteur Rapido
 Stationnez uniquement dans les rues autorisées du secteur Rapido (en bleu sur la carte) et dans l'un des secteurs de la zone Tempo
- Vous résidez dans les secteurs Tempo 1, Tempo 2 ou Tempo 3
 Stationnez dans l'un de ces secteurs uniquement.
- Vous résidez sur une voie limitrophe à deux secteurs
 Vous avez le choix de l'un des deux secteurs. Ce choix est définitif.

Vous souhaitez que votre voiture dorme à l'abri

(secteur au choix. Ce choix est définitif).

Pour les habitants de la zone Rapido, vous pouvez bénéficier d'un abonnement à tarif préférentiel de 72,40 € / mois dans les parkings République, Halles et Tribunal.

Information EFFIA - Tél. 05 55 33 55 13



VOUS TRAVAILLEZ À LIMOGES *La solution facilité*

La formule économique

Garez-vous dans un parc relais et prenez les transports en commun.

Abonnement de bus mensuel à **36 € / mois** dont la moitié est remboursable par votre employeur.

Renseignements:

Point bus - 10 place Léon-Betoulle ou 05 55 34 24 84



Vous venez travailler en voiture

Abonnement sur voirie dans la <u>zone Tempo</u> (parking du Champ-de-Juillet compris) : **42 € / mois.**

Le ticket d'abonnement mensuel se prend sur n'importe quel horodateur de la zone Tempo ou via les applications EasyPark ou PayByPhone. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Stationnez rapidement et trouvez une place dans un parking à coup sûr

Abonnement au parking Churchill: 54€ / mois

Abonnement aux parkings de la zone Tempo (Jourdan, Hôtel de ville et Bibliothèque) : à partir de 55,10€ / mois.

Renseignements: EFFIA - Tél. 05 55 33 55 13





- Pour les professionnels de santé, d'aide à la personne, artisans*, la Ville de Limoges a mis en place une tarification préférentielle valable à la fois sur les zones RAPIDO et TEMPO :
 - 42 € / mois
 - 2 € / demi-journée (pour les professionnels de santé et d'aide à la personne, la première 1/2 journée est gratuite)

Inscription préalable obligatoire Renseignements : direction des espaces publics - hôtel de ville 1 square Jacques-Chirac ou 05 55 45 63 17



^{*}pour les artisans, l'activité doit correspondre au code APE (NAF) commençant par la racine 43





LES AVANTAGES DES PARKINGS



- · Ne perdez pas de temps à rechercher votre stationnement :
- 1 000 places toujours disponibles dans les parkings!
- 30 min gratuites tous les jours dans tous les parkings
- Le samedi, les 2 premières heures sont gratuites dans les parkings Hôtel de Ville, Jourdan, Churchill
- 42 places avec bornes à disposition pour recharger votre véhicule électrique

Renseignements: Effia - tél. 05 55 33 55 13

Les parkings sont une compétence de Limoges Métropole.